CHAPELLE DU TRÈS SAINT-SACREMENT. - Dimanche 25 novembre, à 3 h. 1/2, ouverture de la retraite des Dames adoratrices, prêchée par le R. Père Tournade, de la Société de Jésus, de la résidence de Paris. Tous les jours, première messe à 5 h. 50, suivie de la première instruction à 6 h. 1/2; — messes à 7 heures et à 8 h. 1/2; - deuxième instruction à 9 heures; - troisième instruction à 3 h. 1/2, suivie du Salut.

Vendredi 30, cloture de la retraite, messes basses à 6 h. 15 et à 9 h. 50. Messe de communion à 8 heures; — à 3 h. 1/2, sermon

suivi du salut solennel.

Chapelle des Religieuses Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire. - Mardi 27 novembre, à 9 heures, cérémonie de vêture présidée par M. l'abbé Baudriller, vicaire général, supérieur de la communauté, qui donnera le sermon.

Chapelle de Notre-Dame-Sous-Terre (Monastère de l'Esvière). — Dimanche 25, Sainte-Catherine, V. M. Absolution générale. — Lundi 26, Saint-Léonard de Port-Maurice, confesseur. 1er Ordre. Absolution générale. — Mardi 27, messe à 7 h. 1/2 à l'autel de Saint-Antoine. - Jeudi 29, Toussaint de l'Ordre. Indulgences plénières.

Confrérie de N.-D. de l'Usine et de l'Atelier

A l'occasion de leur troisième fête patronale, la Société de Secours mutuels des Dames et Demoiselles d'Atelier, ainsi que la nouvelle Société de ses Pupilles, feront célébrer une messe solennelle en l'église Notre-Dame, dimanche prochain 25 novembre, à 8 heures très précises du matin.

M. le chanoine Secretain, directeur de la Confrérie et aumônier de ces Sociétés, fera une conférence sur le devoir religieux, honneur

du patron et de l'Ouvrier.

Au cours de la cérémonie, des morceaux de musique seront exécutés dans l'ordre suivant : au commencement de la messe : Dieu puissant, chœur à 4 voix, de Gounod ; après la conference : Ave Maria, de Cherubini, solo pour baryton; Agnus Dei, chœur à 4 voix, de P. Fauchey; Ecce Panis, solo mezzo soprano, avec violon; Tantum, Lefébure-Wely, solo pour soprano.

Les Pupilles se placeront dans le chœur. Les femmes de la Société occuperont les chaises de la nef, côté gauche. Le côté droit sera

réservé aux hommes.

Les associés du Cœur Agonisant sont priés d'assister à la messe qui sera célébrée le vendredi 30 novembre, à 7 h. 1/2, dans la chapelle des Sœurs de l'Espérance, On y priera à l'intention des défunts de l'Archiconfrérie. Après

la messe, récitation des prières prescrites.